PRÉPARATION CONCOURS SUR TITRES AVEC ÉPREUVES

AGENT SOCIAL PRINCIPAL 2e CLASSE

PROGRAMME

Module « Méthodologie de l'épreuve de questionnaire à choix multiple »

2 jours dont 1 concours blanc de 45 minutes

Acquisition de la méthodologie nécessaire à la réalisation de l'épreuve écrite.
3 devoirs d'entraînements et 1 concours blanc.

Module « Notions fondamentales d'environnement territorial »

2 jours

Mobilisation des connaissances fondamentales en environnement territorial nécessaires pour passer un concours ou un examen professionnel.



Module « Hygiène et sécurité »

2 jours

Mobilisation et approfondissement des connaissances de base en matière d'hygiène et sécurité.

Connaissance des principales règles d'hygiène et de sécurité au travail.

Module « Méthodologie de l'entretien avec le jury »

2 jours

Acquisition de la méthodologie de l'épreuve orale.
Mises en situation à l'épreuve d'entretien avec le jury.

Module réservé aux agents admissibles.

INSCRIPTION

L'inscription à la préparation doit être validée par l'autorité territoriale.
L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours. Celle-ci doit être effectuée personnellement par l'agent auprès du centre de gestion organisateur.

MODALITÉS

La formation est suivie sur le temps de travail, depuis le poste de travail ou dans un espace aménagé à cet effet.
Le CNFPT ne prend pas en charge les frais de déplacement, de repas et d'hébergement

ASSIDUITÉ

L'assiduité est obligatoire sur la durée totale de la formation.
Toute absence doit être exceptionnelle, justifiée et signalée dans les meilleurs délais par la collectivité.
Le manque d'assiduité pourra conduire le CNFPT à reconsidérer la participation de l'agent à la préparation.